LE CRIME ODIEUX DE BEUVRY-lez-BÉTHUNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On songea naturellement à les interroger, mais il fallait d'abord les retrouver. Des recherches furent faites. Lemaître fut appréhendé en gare de Beuvry par les gendarmes de **Béthune**, et Lhomme à **Festubert**, par les gendarmes de **Cambrin**. Questionnés sur la provenance des billets qu'ils avaient changés dans le café de la rue d'Arras, à Béthune, ils finirent par dire avoir reçu le dimanche 8 janvier chacun 100 francs d'un nommé **Adolphe Lemaire**, 59 ans, dit **« Ch'Cabot »**. Avec cet argent, ils avaient pu acheter chacun une paire de chaussures dans un magasin des environs de la gare, et s'amuser avec le reste.

Ces renseignements étaient des plus précieux et allaient permettre aux enquêteurs de se mettre sur la piste de l'assassin de Mme Vve Dubois et de l'identifier.

Lemaire, dit « Ch'Cabot » qui est un repris de justice, sans domicile connu et sans emploi, fut alors recherché à son tour. On apprit que de temps en temps il passait ses nuits dans une « demi-lune » de la cité des Nègres. Ajoutons que Lemaire est depuis longtemps séparé de sa femme qui habite à une adresse connue, à Paris.

Cet individu qui est originaire de **Béthune**, a plusieurs sœurs à **Beuvry** et une autre qui habite au numéro 335, rue de Lille, à **Béthune**.

« J'ai de l'argent à toucher »

Munis des renseignements, les inspecteurs de la police mobile se rendirent mercredi, chez la sœur de Lemaire, pendant que les gendarmes faisaient le guet aux alentours.

Les policiers apprirent, qu'en effet, Lemaire était allé chez sa sœur, le dimanche matin, qui lui avait reproché quelques dettes.

Lemaire dit à sa sœur qu'il allait pouvoir la désintéresser.

— J'ai de l'argent à toucher, lui dit-il, chez un cultivateur de **Lacouture**, je m'y rends.

Il était 7 heures du matin, quand Lemaire se mit en route pour **Lacouture** mais avant de gagner cette commune il devait passer devant la maison de Mme Vve Dubois. Il pénétra par effraction dans la maison de la vieille femme et sachant qu'elle devait arriver, il l'attendit.

Le crime

Partie de chez sa fille, qui habite au Fouret, Mme Vve Dubois, arriva chez elle vers 9 heures portant un pot au lait et un parapluie. Comme d'habitude, la vieille femme avait son filet à provision dans lequel se trouvait son argent.

La porte de devant avait dû être barricadée, car la vieille femme ne put faire jouer la serrure. Elle déposa son pot à lait et son parapluie et fit le tour par le jardin pour entrer dans sa maison par la porte de derrière.

Le criminel qui se trouvait dans la maison et qui avait ramassé une hache qui servait à la vieille femme à fendre du bois, se jeta sur elle et lui porta *six coups* de son arme terrible, sur la tête.

Nous avons d'ailleurs donné la description de ce drame épouvantable.

Son coup fait, le criminel enleva les économies de sa victime, prit la fuite probablement après bien des hésitations.

On sait qu'une mise en scène avait été faite par des chaises qui avaient été sorties de la maison et ligotées avec un foulard à carreaux rouges et blancs et une serviette, celle précisément qui renfermait les économies de la victime, placée dans un filet à provision qui fut retrouvé près du cadavre.

Les largesses de l'assassin

L'assassin put regagner **Béthune** sans s'être fait remarquer chemin faisant, il avait remis un billet de 100 francs à Lhomme et un autre à Lemaître. On se demande pourquoi, cette largesse de l'homme presque toujours dépourvu de ressources. Ce point sera vérifié par les enquêteurs.

Lemaire Adolphe reparut chez sa sœur le soir du dimanche, rue de Lille, à Béthune et lui remit une somme de 60 fr.

— Tiens, lui dit-il, j'ai touché chez M. Dubois, voilà pour te dédommager.

La sœur ne pensait nullement que son frère avait pu commettre un crime.

Elle lui offrit donc à coucher et Lemaire passa la nuit du dimanche à lundi au numéro 335 de la rue de Lille.

La vareuse ensanglantée et les billets de mille qui accusent

Perquisitionnant dans la chambre où Lemaire avait passé la nuit, les policiers découvrirent dissimulée sous le matelas une vareuse en toile bleue, toute maculée de sang et dont une des manches portait encore des éclaboussures de matières cervicales. Dès lors, la conviction des enquêteurs était faite. Lemaire était identifié comme étant l'assassin de la vieille femme de Beuvry.

Mais Lemaire n'était plus là. Il était parti pour se rendre dans les cafés boire et payer avec des billets de 1.000 fr., discutant même avec les consommateurs de la tragédie de Beuvry.

Lemaire déclara même à certain moment les propos suivants qui ont été contrôlés :

« L'assassin doit être un chemineau. On cherche après, mais ça sera peut-être difficile de le retrouver ».

L'attitude de Lemaire, là encore, avait paru bizarre, surtout qu'il portait dans la poche de sa vareuse des billets de 1.000 francs, lui, qui depuis longtemps n'en avait plus vu la couleur.

Naturellement Lemaire ne se sentait plus tranquille et il disparut. On le recherche encore.

Certitude

Ainsi donc, tout démontrait que c'était Lemaire dit « Ch'Cabot », qui avait fait le coup.

Parti de Béthune vers 7 h. 30, il eut tout le temps de se rendre au Hamel, où il arriva vraisemblablement vers 9 heures, juste à l'heure où les résultats de l'autopsie situent l'heure de l'assassinat.

Chose curieuse, le parapluie de Mme Dubois, la victime, resta à la porte de devant où elle l'avait déposé jusque 11 heures ; or, ce parapluie fut retrouvé dans la maison du crime. Ce parapluie n'est pas rentré seul. Qui l'a placé à cet endroit, sinon le criminel qui devait encore être sur les lieux à cette heure-là ?

Tous ces renseignements recueillis avaient déjà fait peser les plus graves soupçons sur Adolphe Lemaire, mais dès la découverte de sa vareuse de toile bleue toute encore tâchée de sang et de matière cervicale, ces soupçons se transformèrent en certitude.

L'assassin de la vieille femme n'était autre que Lemaire.

Comme il avait disparu du domicile de sa sœur, rue de Lille, à **Béthune**, les enquêteurs s'employèrent aussitôt à le traquer.

Un arrêt à l' « Auberge du Nord »

Bientôt, on retrouva les traces du bandit. Celui-ci s'était arrêté à « L'Auberge du Nord », 114, rue de Lille, où il avait rencontré et pris quelques consommations avec ses comparses, Lhomme et Lemaître.

Lemaire, dit « Ch'Cabot », quitta Béthune mercredi, sachant que l'on enquêtait dans les environs de la cité des Nègres, où bien souvent il se réfugia. Lemaire gagna Beuvry pour se rendre chez une belle-sœur qui demeure rue du Bal.

Bien muni d'argent, Lemaire aurait encore changé plusieurs billets de 100 fr. pour acheter diverses marchandises, du vin notamment.

Des chaussures abandonnées en face du commissariat

Après avoir passé la nuit et couché dans un fauteuil, Lemaire était parti vers 8 h. 30 du matin, disant se rendre à Nœux-les-Mines pour voir des parents qui n'auraient pas voulu le recevoir.

La gendarmerie de Nœux ne retrouva pas de trace. Où était-il parti et dans quelle direction ?

Entre-temps on apprenait qu'une vieille paire de chaussures avait été retrouvée abandonnée en face du commissariat de police de Beuvry. Ces chaussures avaient-elles été placées à cet endroit par le criminel. On ne lui suppose pas pareille audace.

En tout cas, elles ont été saisies et vérification ultérieure sera faite.

Des battues furent faites en tous sens et la soirée et la nuit même se passèrent sans résultats, l'assassin restait introuvable.

Cerné dans le bois de Beuvry

Les recherches furent reprises dès l'aube, jeudi. On supposait alors que Lemaire avait pris le train pour une direction inconnue. Pour Paris, croyait-on, car tel jour n'avait-il pas dit que dès qu'il aurait eu de l'argent il aurait été faire « son affaire » à sa femme, qui l'avait quitté par suite de mauvais traitements.

Les recherches se poursuivaient avec activité, quand vers 11 heures du matin on signala la présence de l'assassin dans le bois de Beuvry, où certainement il avait dû passer la nuit.

La présence du criminel fut aussitôt signalée et les gendarmes et les inspecteurs de la police mobile prirent alors des mesures pour cerner le bois, que depuis 11 heures ils explorent en tous sens.

Le coupable ne peut plus s'échapper et son arrestation est certaine, à moins que pris de remords le criminel ne se soit fait justice en se jetant dans un étang ou en se pendant à un arbre.

Les funérailles de la victime

Comme nous l'avons annoncé hier jeudi, à 10 heures, ont eu lieu à Lacouture, les funérailles de Mme veuve Dubois, la malheureuse victime qui tomba sous les coups du sauvage criminel.

Une nombreuse assistance composée de personnes de Lacouture, Beuvry et environs, suivait le convoi funèbre. Parmi l'assistance on remarquait une délégation d'agents de police de Lille, collègues de M. Dubois fils.

A l'issue du service à l'église du village, le corps fut conduit au cimetière et inhumé dans un caveau de famille.

En retournant chez eux, les personnes qui avaient assisté aux funérailles, commentaient encore l'abominable forfait qui a soulevé une si vive émotion dans la région. Inutile d'ajouter que tous souhaitent l'arrestation du misérable criminel.

LE GRAVE ACCIDENT DE FOURMIES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Deux blessés

En hâte, on descendit vers la machine. Celle-ci, dans sa chute, avait roulé plusieurs fois sur elle-même, elle était venue s'écraser à terre, ses tôles tordues, l'avant plongeant dans le bassin.

Qu'étaient devenus le chauffeur et le mécanicien ?

On les découvrit dans leur cabine, bloquée entre la machine et le tender.

Par un heureux hasard, ils avaient échappé à la mort. Tous deux étaient blessés, mais n'avaient pas perdu connaissance.

M. Torcy, chef de gare, prit aussitôt les mesures pour dégager les blessés. Des civières furent apportées. On transporta les deux cheminots à l'Hôpital Saint-Charles, situé à une faible distance du lieu de l'accident et où le médecin de service, appelé téléphoniquement, vint donner des soins.

Les deux cheminots appartiennent au dépôt d'Hirson. Ils son mariés et demeurent dans cette ville.

Le mécanicien, M. Paul Lemaire, avait une jambe fracturée et des contusions sur tout le corps.

Le chauffeur, M. Jean Cattelin, était dans un état alarmant. Il avait plusieurs côtes cassées et de multiples contusions.

Les causes de l'accident

Les causes de l'accident furent rapidement établies. Trompé par l'obscurité et le brouillard, le mécanicien n'avait pas dû apercevoir les signaux. La locomotive était venue se jeter sur le heurtoir. Sous le choc, elle s'était couchée sur la droite et comme la voie de garage est proche du remblai, l'un des wagons se vida des betteraves qui le remplissaient.

Un troisième wagon, sorti des rails, était comme suspendu au-dessus de la voie. Dans sa chute, la locomotive roula sur elle-même ; bondissant sur la pente, elle avait arraché au passage les fils télégraphiques qui courent en contrebas de la voie.

Dès le petit jour, hier matin, M. Richard, inspecteur de district, arrivait sur

L'état de la cabine de la machine dans laquelle se trouvaient les deux cheminots.

les lieux et bientôt on amenait d'**Aulnoye** une puissante grue. Un personnel spécial se mit à l'œuvre pour remonter sur la voie les wagons déraillés. Un inspecteur des P. T. T. amena une équipe d'ouvriers pour réparer la cinquantaine de fils électriques qui étaient brisés. Le wagon en partie sorti des rails put bientôt être enlevé. Quelques heures suffirent pour soulever le premier des wagons accroché sur le remblai, tandis que l'on enlevait l'autre encore lesté d'une partie de son chargement de betteraves. Au fond du ravin, des mécaniciens procèdent au démontage de la locomotive qui, gravement endommagée, est hors d'usage.

L'accident s'étant produit sur une voie de garage, le service des trains n'a subi aucune perturbation.

HÉROS DE LA GUERRE

un de nos anciens vendeurs a reçu la croix de la Légion d'honnur

Nous venons d'apprendre avec plaisir la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur de M. Isidore Faidherbe, ancien vendeur de notre journal, à **Douai**.

Cette haute distinction vient récompenser les beaux états de service de notre ami au cours de la grande guerre.

M. Isidore FAIDHERBE

« Très bon soldat, très crâne au feu »; ainsi le qualifient les élogieuses citations dont il fut l'objet, M. Faidherbe, qui effectuait son service militaire au 1er R. I. à Cambrai, lorsque éclata la guerre, demanda alors à rentrer dans le service armé où il se fit remarquer par son allant et son courage.

Le 27 août 1916, en s'élançant à l'attaque des tranchées ennemies, à Maurepas, le soldat Faiherbe était si grièvement blessé, qu'il perdit la vision de l'œil droit et dut être trépané.

A la médaille militaire et à la croix de guerre, qu'il sut si bien gagner, vient s'ajouter très justement aujourd'hui la croix de la Légion d'honneur.

Ajoutons que M. Isidore Faidherbe, actuellement employé des postes, est le frère de M. Faidherbe, inspecteur de vente à notre journal, beau-frère de notre ancien dépositaire, M. Janze et oncle de M. Richez-Janze, notre dépositaire actuel.

Nous lui adressons, nos biens vives félicitations.

LES ESCROCS EN PHOTOGRAPHIE QUI OPÉRÈRENT DANS LA RÉGION D'HAZEBROUCK HABITAIENT MARCQ-EN-BARŒUL

On se souvient de l'émotion causée dans la région de **Merville**, par les exploits réputés de deux escrocs qui allaient dans les écoles solliciter la permission de photographier les enfants et se présentaient ensuite chez les parents pour demander des commandes de photos-primes. Ils faisaient naturellement verser des arrhes tout de suite... Et, quelque temps après, l'instituteur ou l'institutrice recevaient un paquet contenant d'affreuses photographies, expédié d'un bureau quelconque de la région.

L'enquête ouverte après que de nombreux parents eussent porté plainte, révéla qu'il s'agissait de deux individus du nom de Chaumont, le père, Paul, âgé de 45 ans et le fils, Marcel, âgé de 20 ans. Leur trace fut retrouvée à l'Hôtel Marchault à **Estaires**, puis à **Marcq-en-Barœul**, où ils habitaient avenue Barrois, au Croisé-Laroche.

Mais se voyant traqués, les deux escrocs, dont l'un, le père, avait déjà fait connaissance avec la justice pour abandon de famille, ont pris la fuite depuis le 1er janvier, paraît-il.

La police mobile continue ses recherches et ne saurait tarder à mettre la main sur ces hardis filous.

TROIS MATELOTS DEUX BOULONNAIS ET UN DUNKERQUOIS AURAIENT PÉRI EN MER

Hier soir, l'inscription maritime de Boulogne annonçait la perte corps et biens du petit lougre à moteur le « Pierre et Lois » de Boulogne, coulé en face du Portel. Dans cette petite embarcation se trouvaient trois hommes : le patron-propriétaire, M. Jules Benard, âgé de 76 ans ; M. Charles Sânier, âgé de 44 ans, né à *Dunkergue*, et M. Albert Dousin, marié et père de six enfants, demeurant à *Boulogne-sur-Mer*. On croit que le bateau a coulé parce qu'il était trop chargé.

L'AUTO D'UN CULTIVATEUR DE GOUZEAUCOURT TAMPONNA UN PIÉTON A LILLE

Mercredi vers 18 h. 15, M. Jean Darras, âgé de 72 ans, retraité, demeurant à *Lille*, rue Fontaine-Delsaux, 1, cité Vitez, traversait le boulevard Vauban à *Lille*, en face du jardin qui porte le même nom, lorsqu'il fut renversé par une auto conduite par M. Pierre Derly, âgé de 32 ans, cultivateur à *Gouzeaucourt*.

M. Darras fut transporté à l'hôpital de la Charité par l'automobiliste. L'état du blessé est peu grave.

L'auto a été mise en fourrière dans un garage lillois. Une enquête est ouverte.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Un jeune ouvrier électrocuté à Tourcoing

Le 23 mars dernier, un jeune ouvrier des établissements Liénart-Vallin, à *Tourcoing*, était victime d'un accident mortel. Le jeune garçon, Roger Deruyter, âgé de 16 ans, avait été électrocuté par les branches d'un inverseur.

Le directeur de l'usine, M. Marcel Rousseau, poursuivi pour homicide par imprudence, fut condamné par le tribunal correctionnel de *Lille*, à 100 fr. d'amende. Les juges, en effet, conclurent à sa responsabilité parce que l'appareil n'était muni d'aucun dispositif de protection.

Les parents de la victime qui s'étaient constitués partie civile, furent déboutés, le tribunal ayant jugé qu'il s'agissait d'un accident du travail.

En appel d'ailleurs, ils se désistent et *la Cour confirme purement et simplement le jugement d'instance.*

Une affaire de délit de chasse à Enquin

M. Albert Vasseur, cultivateur, à *Enquin*, était surpris au moment où il tirait des lapins sur la route de Desvres. L'enquête établit que M. Vasseur était chargé de la destruction des lapins et qu'à cet effet, il avait reçu une autorisation des propriétaires de garennes du pays.

Il n'en fut pas moins poursuivi pour délit de chasse, mais le tribunal de *Montreuil* l'acquitta.

La Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais a fait appel et l'affaire vient devant la Cour.

Représentant la Fédération, Me Reisenthel s'emploie à démontrer que Vasseur a commis un délit en chassant sur un chemin public. Il réclame une indemnités et une simple condamnation de principe.

Me Allaert, pour le prévenu, répond que celui-ci était en règle et il demande la confirmation de son acquittement.

La Cour rendra son arrêt jeudi prochain.

Une rixe au couteau à Flers-en-Escrebieux

A la suite d'une discussion survenue à Flers-en-Escrebieux, entre quatre Polonais et qui prit les proportions d'une rixe sérieuse, Antoine Blaszezik reçut plusieurs coups de couteau.

Le tribunal de *Douai* condamna les adversaires : Joseph Lebedynski et Jean Sypel, à un mois de prison, chacun ; Michel Galary, à 6 mois par défaut, et Antoine Blaszezyk, à 8 jours avec sursis.

Seul Lebedynski a fait appel, les autres sont tous retournés en Pologne.

Après plaidoirie de Me Fengey, *la Cour confirme le premier jugement.*

La politique régionale

PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE

La constitution du bureau de la C.E. de la Fédération du Nord

La Commission exécutive de la Fédération du Nord s'est réunie et a constitué par bulletins secrets et à la majorité absolue, pour l'année 1933, son bureau comme suit :

Délégués à la propagande : L. Viellefon, retraité, ancien ouvrier cheminot ; M. Billet, négociant ; Bocquet, cultivateur ; secrétaire général à la propagande : A. Chatteleyn, avoué ; secrétaire-adjoint : R. Windal ; trésorier : E. Hordoir, ingénieur ; trésorier adjoint : E. Willoquaux. Le secrétariat politique continuera à être tenu par R. Windal.

La Commission a ensuite confirmé les pouvoirs des différents délégués aux services administratifs de la Fédération et diverses réunions ont été décidées, notamment une journée d'études fédérales, le dimanche 26 février, sur les rapports franco-allemands, avec le concours de R. Schuman, député de la Moselle.

Le Congrès fédéral annuel se tiendra à Hazebrouck, le 8 octobre 1933.

PARTI COMMUNISTE

Une lettre adressée par le bureau régional du Nord à la Fédération socialiste

A propos de la question de l'unité ouvrière, le bureau régional du Nord du Parti Communiste vient d'adresser à M. Lebas, député-maire de Roubaix, secrétaire de la Fédération socialiste du Nord, une lettre disant notamment :

« Nous avons reçu, le 3 janvier, votre lettre datée du 31 décembre 1932.

» Notre bureau régional l'a examinée attentivement dans sa séance de jeudi.

» Il n'y a pas trouvé de réponse précise aux propositions que nous vous avions faites dans notre lettre du 7 décembre dernier.

» Nous vous demandions d'organiser en commun, à Lille, une grande assemblée populaire, au cours de laquelle un orateur du Parti Socialiste et celui du Parti Communiste exposeraient, avec un temps de parole égal, sous la présidence d'un bureau commun, publiquement et sans restrictions, la conception intégrale de leur Parti sur le problème capital de l'unité ouvrière. Or, vous ne répondez ni « oui », ni « non ».

On lit encore dans cette lettre :

« Nous estimons que les ouvriers, tous les ouvriers, sans distinction de tendances, ont le droit d'être éclairés sur les conceptions opposées, sur les questions intéressant la classe ouvrière et surtout sur la défense nationale, etc... Ils luttent et ils veulent savoir comment réaliser l'unité, afin de mieux lutter et obtenir la victoire.

» Les votes récents du Parti Socialiste, qui a adopté le douzième provisoire du budget Tardieu-Laval avec plus d'un milliard pour la guerre, adopté l'émission de cinq milliards de bons du Trésor, et permis le prêt de 350 millions au gouvernement réactionnaire autrichien, ont soulevé de nombreux commentaires, plus ou moins vivement exprimés, et ont accru, dans les rangs de la classe ouvrière, le désir d'être complètement renseignés.

» Nous voulons, pour notre part, mettre les travailleurs à même de juger et de choisir en connaissance de cause. C'est pourquoi nous avons décidé, après examen de votre lettre, de tenir à Lille très prochainement une grande assemblée populaire sur le problème de l'unité.

» Nous sommes toujours prêts à nous entendre avec les représentants de votre Parti sur l'organisation, en commun, de cette réunion. Nos propositions ont été détaillées dans notre précédente lettre. Nous vous le renouvelons. Nous souhaitons une réponse, cette fois nette et précise ».

LA GREVE DES TISSEURS D'ARMENTIERES-HOUPLINES

Un cortège a encore défilé hier dans les rues de la ville — Le Comité Intersyndical a demandé une entrevue au Syndicat des Fabricants de toile

Les jours se suivent et se ressemblent à *Armentières*. Il n'y a rien qui ressemble plus à un cortège de grévistes, qu'un autre cortège de grévistes, surtout quand l'un et l'autre se déroulent dans le calme.

Pour faire impression sur la population, pour lui montrer combien le spectacle d'un défilé de « sans travail » est représentatif du mouvement de sursaut que constitue une grève, le Comité intersyndical du textile d'*Armentières-Houplines* a organisé mercredi une manifestation qu'il a renouvelé hier. Mercredi ce fut calme, hier aussi.

Le cortège des grévistes hier après-midi

La grève, qui paraît se maintenir jusqu'ici dans une passive expectative, semble vouloir marquer un pas vers un problématique accord.

Une demande d'entrevue a été adressée hier par le Comité intersyndical à la Chambre patronale.

La parole est aux fabricants de toile !

Plus de 2.000 grévistes dans la rue

La manifestation d'hier fut l'exacte répétition de celle qui se déroula la veille. Mêmes précautions prises par le service d'ordre, tant au rassemblement qu'au cours du défilé et qu'à la dislocation.

Notons que le chiffre de deux mille grévistes décomptés approximativement mercredi, a été légèrement dépassé.

Une grosse affluence se pressait sur les trottoirs des rues où les grévistes devaient passer. Des chants, quelques cris et tous les manifestants se dispersèrent sans incidents au bout de la rue du Nord.

Les enfants des grévistes qui devaient précéder le cortège, ne furent autorisés à y assister que tenus à la main par leurs parents et mêlés au gros des manifestants.

« Papa, je te demande... »

Un petit groupe brandissait en tête une pancarte où on pouvait lire ces mots : « Papa ! Je te demande que tu ne conduises pas les quatre métiers pour pouvoir à 13 ans gagner ma vie et faire de ne pas devenir un voleur et un vaurien ».

A l'issue de la manifestation, le Comité intersyndical s'est réuni « A Saint-Waast », pour discuter de la question des tickets de solidarité qui seront mis en vente dès aujourd'hui au prix de un franc.

M. Smedts, secrétaire général du Comité, a eu ensuite, à 18 h. 30, une entrevue avec M. Debruyne, maire d'*Armentières*, pour mettre au point la question de la répartition des secours.

Nous avons pu nous entretenir avec M. J. Smedts.

Préliminaires de pourparlers

« Nous avons adressé une lettre au syndicat des fabricants de toile, nous a-t-il dit. En voici le texte : « Nous prenons respectueusement la liberté de solliciter de votre bienveillance, une entrevue avec une délégation patronale du syndicat des fabricants de toile. Dans une lettre rendue publique, vous déclarez déplorer le conflit qui existe. S'il en est ainsi, nous espérons que vous voudrez bien répondre par l'affirmative, car nous estimons que la question ne pourra se résoudre sans entrevue. Vous nous obligeriez en nous faisant connaître dès que possible, votre décision à ce sujet. Veuillez agréer, etc. ».

« Trois sous par heure pour un travail double »

M. Smedts a bien voulu nous déclarer encore :

« Nous avons rédigé une longue mise au point de la question des quatre métiers, comme celle des tarifs. Nous la rendrons publique vendredi. Nous sommes intransigeants sur la première question et peu disposés à accepter la deuxième. Songez que travaillant à deux métiers, un tisseur gagnait de 3 fr. 30 à 3 fr. 35 à l'heure. En travaillant sur quatre métiers, le même ouvrier gagne 3 fr. 50 à l'heure, soit une augmentation de 3 sous par heure pour un travail double. Ce système est inadmissible ».

Ajoutons qu'une réunion du Comité intersyndical aura lieu ce matin à St-Waast, où il sera discuté des mesures à prendre en cas où les patrons ne répondraient pas favorablement à la demande d'entrevue. — F.

Une réunion à Erquinghem

Hier matin à 10 heures, à la « Barque d'Or », à *Erquinghem*, une réunion a eu lieu et qui était présidée par M. Charles Braem. Une cinquantaine de grévistes y assistaient. M. Smedts expliqua la situation créée par la grève et rendit compte de son mandat de secrétaire général du Comité intersyndical.

On décida de s'en tenir au « statu quo » et de continuer la lutte.

A HAZEBROUCK

A Hazebrouck, la situation du conflit est inchangée. Comme à *Armentières*, le conflit est dirigé par le syndicat confédéré, néanmoins en liaison avec le Comité intersyndical de la région d'Armentières, pour déterminer l'issue du mouvement.

Mercredi soir a eu lieu une réunion de grévistes au local du syndicat textile. M. Vandeputte, secrétaire fédéral était présent.

Les grévistes ont été enthousiasmés de l'exposé instructif que leur fit ce dernier.

L'assemblée a ensuite pris toutes dispositions utiles pour la résistance à appliquer afin de trouver une issue favorable au conflit.

A noter en passant que le Conseil municipal se réunira d'ici quelques jours, pour décider d'un vote de crédit en faveur des grévistes.

Nota. — Les personnes désirant verser leur obole pour venir en aide aux grévistes, peuvent s'adresser à M. Marque Roger, secrétaire-trésorier, rue de Merville, à Hazebrouck.

A NIEPPE

La grève continue parmi les tisseurs Dickson et Baude.

Par mesure de solidarité, trente ouvriers sur cinquante et un de la Blanchisserie Fauverghe, de Nieppe, ont cessé le travail.

A LA GORGUE

Les ouvriers textiles de La Gorgue-Estaires ont tenu, jeudi soir, à 18 heures, dans leur maison syndicale, une réunion générale dans le but d'étudier la situation.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE INTENSIFIÉ DANS LE VOISINAGE DE L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS

L'établissement de bains, quoique situé en plein centre de la ville, n'en était pas moins placé dans un quartier dont les rues devenaient, dès la chute du jour, de véritables coupe-gorges, tant elles étaient plongées dans une obscurité profonde.

Cet état des choses touche à son terme: la Société Roubaisienne d'éclairage par l'électricité procède actuellement, pour le compte de la ville, à la pose d'appliques électriques en forme de becs de cane, qui dispenseront sur la rue un éclairage intensif. La rue des Champs a été dotée de quatre lampes de 200 bougies ; la rue de l'Espérance en a reçu huit et la ue Jules-Deregnaucourt, deux.

Ce nouvel éclairage facilitera la circulation dans un quartier très fréquenté, mais que les véhicules préféraient déserter, en raison de l'obscurité, même s'ils devaient aller embouteiller les rues de la Gare et du Grand-Chemin.

Halle Flipo, 1/2 kg. café 7.50, Gruyère 6 f.

Don en faveur des enfants en traitement à l'Hôpital de la Fraternité

La commission administrative des Hospices de Roubaix, remercie bien vivement la généreuse anonyme qui, à l'occasion des fêtes de Noël, a fait don d'articles de bonneterie aux enfants de la Maternité de l'Hôpital.

La VENTE-RÉCLAME des Commerçants du Centre bat son plein. Profitez-en.

Tombé malade à l'école un enfant est mort peu après

Jeudi matin, un jeune garçon, Raphaël Bayart, 7 ans, dont les parents habitent, 71, rue Pellart, s'était rendu, en classe, comme de coutume, à l'Institution Notre-Dame des Victoires.

Vers 10 heures, alors qu'il était en récréation, il fut pris d'un soudain malaise et s'affaissa.

Le petit fut conduit à l'infirmerie de l'école puis chez ses parents où en dépit des soins du docteur Prouvost, il ne tarda pas à succomber.

LA VALSE CONTINUE

M. Eloi Denis, 44 ans, bonnetier, 27, rue Charleroi a déposé plainte pour vol de vélo commis au préjudice de son fils, Roger, mardi soir, vers 19 heures, pendant que celui-ci était au Conservatoire.

UN NOUVEAU DON DU POÈTE ACHILLE SEGARD A SA VILLE NATALE

LE BUSTE « LA MATERNITÉ » QUI ORNERA LE SQUARE DE L'HOTEL DE VILLE

Le poète roubaisien Achille Ségard vient de faire un nouveau don à sa ville natale. Cet enfant de la métropole du drap, en qui une vie presque entière passée à Paris n'a pas fait ternir le souvenir de la cité qui l'a vu naître, a fait parvenir à la ville de Roubaix un superbe buste en bronze du statuaire belge Jeff Lambeaux « La Maternité ».

Ce buste n'ira pas rejoindre au Parc Barbieux « La Bacchante », qu'il y a quelques années, Achille Ségard offrait déjà à la ville de Roubaix, et qui fait aujourd'hui, durant la belle saison, l'admiration des connaisseurs par la pureté de son marbre blanc de Carrare et la séduisante conception de ses lignes.

Cette nouvelle œuvre sera posée au square de l'Hôtel de Ville, sur une stèle déjà aménagée au milieu d'un parterre où fleuriront des roses.

POÈTE ET ÉCRIVAIN

Achille Ségard, écrivain fort connu à Paris, reste ignoré des Roubaisiens, qui sont trop nombreux à le considérer plus comme un mécène que comme l'un de nos plus illustres concitoyens

Les archives municipales de Roubaix possèdent de lui un recueil de poésie préfacé par Mme Jean Raymond, qui a parfaitement étudié le caractère de l'œuvre infiniment variée de l'auteur des « Hymnes profanes ».

Débutant à la « Plume » en 1894, il se signala aussitôt par une critique dramatique régulière dont l'autorité devint rapidement incontestable. Jules Lemaître reconnut en lui un confrère doué et Henry Becque, l'immortel auteur des « Corbeaux » lui voua son amitié.

D'un éclectisme universel, pour employer le terme de Jean Raymond, Ségard s'est attaqué à tous les genres.

CRITIQUE ET CONFÉRENCIER

Critique littéraire, il a jugé les hommes et leurs ouvrages avec une absolue franchise et une grande indépendance. Cependant, c'est toujours avec sympathie qu'il considéra les auteurs dont il étudiait l'œuvre. Sa critique est pour l'écrivain visé une incitation à mieux faire, jamais un éreintement.

Ses deux principaux ouvrages critiques « Charles Maurras et les idées royalistes », dont le leader monarchiste a dit : « L'analyse est exacte », et « La Mission civilisatrice de la littérature française », qui lui valut le titre de missionnaire des lettres françaises, sont des modèles du genre.

Critique littéraire brillant, il s'est montré un aussi remarquable critique d'art : de peinture, d'archéologie, de sculpture et de musique, qui fit connaître nombre d'artistes, sur les noms desquels la renommée s'est attachée

Conférencier littéraire, qui débuta à Lille, il eut l'heur, grâce à son éloquence prenante, de devenir l'un des conférenciers à la mode et d'être chargé de missions en Orient, en Russie et en de nombreux pays, où l'on sait apprécier la culture française.

Dans ses conférences, où l'auditoire féminin n'était pas le moins charmé, il parvint toujours à mieux faire comprendre et à mieux faire aimer les auteurs dont il détaillait l'œuvre.

L'isolé solitaire, le poète, demeure lyrique même en prose et les romans qu'il écrivit restent inspirés des muses. Il est le poète par excellence qui puise l'inspiration dans son cœur et le poète de bon aloi, imprégné des leçons des diverses écoles, qu'il a su réunir en un tout harmonieux qui est bien à lui : sa méthode et son art. — J. D.

BOCK MEYERBEER ROUBAIX
RÉCLAMEZ-LE PARTOUT

Une auto volée à Roubaix est retrouvée à Dijon

Le dernier jour de décembre, M. Donat Dewismes, 37 ans, domicilié à Clecy (Calvados), voyageur de commerce pour le compte de la Compagnie des Machines agricoles Law, de Senlis (Oise), qui était venu passer les vacances du nouvel an, à Roubaix, dans sa famille, 82, rue du Fort, avait laissé stationner sa voiture sur la Grand'Place.

Vers 17 h. 30, l'auto lui était dérobée.

Cette voiture, complètement maquillée a été retrouvée à Dijon, alors que le voleur cherchait à la vendre.

Celui-ci, qui a été arrêté, a avoué l'avoir dérobée à Roubaix.

DES PRIX EXTRÊMEMENT BAS... des qualités toujours très belles vous sont offerts par la Maison des « 100.000 CHEMISES DE PARIS » à l'occasion de son Exposition annuelle. Chemise blanche, Chemise de nuit, Chemise de couleur avec 2 cols ou col tenant. Prix: 17 frs, valeur 25 frs. Cols, la 1/2 douzaine: 12 frs. SUCCURSALE de LILLE: 79.r.Nationale.

C'ÉTAIT UN VÉLO VOLÉ

Dans notre édition d'hier, nous avons annoncé que M. Richard Verhaeghe, 41 ans, maçon, domicilié 26, rue de la Tortue, en passant quai du Sartel, mercredi matin, avait repêché une bicyclette des eaux du canal. Celle-ci ne portant aucune indication du propriétaire, fut déposée au poste central de police.

Dès la lecture de notre journal, jeudi matin, M. Alphonse Delplanque, 19 ans, marchand de jouets, demeurant 33, rue de Roubaix à Tourcoing, grâce au signalement que nous donnions, se rendit compte qu'il s'agissait de sa machine. En effet, au cours de la soirée de mardi, il s'était rendu à l'établissement de bains de la rue des Champs et, vers 19 h., lorsqu'il voulut reprendre possession de son vélo, il fut amèrement déçu en constatant sa disparition. La bicyclette a été remise à son propriétaire.

L'enquête continue et l'auteur de cet acte de malveillance, est activement recherché.

UN TRAM QUITTE SA VOIE FERRÉE

Un léger accident de la circulation, dont les voyageurs d'un tramway en seront quittes pour la peur, s'est produit mercredi soir vers 21 h. 45, rue Henri-Carrette, à l'angle des rues Saint-Maurice et Cuvelle. En cet endroit, il fut récemment procédé à des travaux de réfection de la chaussée et le pavé est encore recouvert de sable, qui se glisse facilement dans le creux des rails de la ligne G.K.

Cette fâcheuse circonstance provoqua le déraillement d'un tram regagnant le dépôt du Laboureur et, en raison de l'heure tardive, n'occasionna aucune perturbation dans le service des voyageurs. Une voiture de secours ne tarda pas à venir « dépanner » la motrice et, en peu de temps, le matériel fut remis en état de marche.

Il n'y eut aucun accident de personnes, ni même de dégâts matériels.

Les Meilleurs Postes T. S. F.
SARADIO
1 et 3 r. An. France, Lille (Gd Théâtre)

UN RENARD A DEUX PATTES

Les dévaliseurs de clapiers continuent à faire leurs randonnées nocturnes et viennent de signaler leur passage chez M. Léon Dhaene, 34 ans, magasinier, demeurant 103, rue du Fresnoy. Ce dernier possédait deux superbes lapins, qui vivaient des jours heureux derrière un treillis obstruant l'entrée de leur réduit.

Hélas ! un renard à deux pattes avait découvert cette retraite et, au cours de la nuit du 10 au 11, il vint mettre un terme à la quiétude du couple aux longues oreilles. Ce n'est que mercredi matin que M. Dhaene s'aperçut du vol. Ne possédant aucun soupçon, il n'eut d'autre ressource que d'aller conter sa mésaventure à M. André, commissaire de police du 1er arrondissement. Une enquête est ouverte.

Au profit du Timbre antituberculeux

Nous apprenons que l'Association Amicale et Philanthropique du personnel des établissements hospitaliers de Roubaix organisera un bal de famille au profit de l'Œuvre du Timbre Antituberculeux.

Cette soirée aura lieu le samedi 4 février prochain, à 20 h. 30, dans la salle du Foyer des Mutilés, 1, rue de l'Espérance, à Roubaix.

L'entrée en est fixée à 1 franc.

Afin d'assurer le succès de cette fête l'Association Amicale s'est assurée le concours d'un orchestre réputé.

Des cartes sont en vente au Foyer des Mutilés, et chez tous les membres de l'Association.

CARNET

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de M. Louis LAMERY, négociant à Hénin-Liétard, décédé le 11 janvier 1933, dans sa 58e année.

Les funérailles auront lieu dimanche 15 janvier, à 12 h., en l'église Saint-Martin, à Hénin-Liétard.

Réunion à la maison mortuaire, rue de Douai, à 11 h. 45 (près du passage inférieur).